

Parc des calanques : respectons le consensus

Marseille, mardi 3 janvier 2012

Eugène Caselli, Président de Marseille Provence Métropole, se félicite de l'avis favorable rendu par la commission d'enquête publique sur le Parc des Calanques. « *Je me réjouis de cette nouvelle étape franchie pour la création du premier parc périurbain de France* » précise le Président de la Communauté urbaine qui tient à rappeler son « *attachement au compromis trouvé pour l'ensemble des communes de Marseille Provence Métropole concernées par le Parc national des Calanques* », à savoir Marseille, La Ciotat, Cassis, Ceyreste, Carnoux, Roquefort-la-Bédoule.

« *Ce compromis, résultat de longues discussions entre les nombreux acteurs, a vocation à être respecté par tous* » souligne le Président de Marseille Provence Métropole, « *notamment en ce qui concerne le périmètre du cœur de parc et les choix faits pour le noyau villageois des Goudes et l'archipel du Frioul, ainsi que pour les communes de La Ciotat et Cassis* » indique Eugène Caselli.

« *Il revient naturellement au GIP, qui porte le projet, et à l'Etat de décider au final de l'orientation à prendre. Pour ma part, je souhaite que certaines des recommandations issues de l'enquête publique puissent être prises en considération mais que les décisions s'inscrivent dans le respect de l'accord général des acteurs.* »